



Fédération
équestre du
Québec



GUIDE DE BIOSÉCURITÉ ÉQUINE

REMERCIEMENTS

Nous remercions la *Saskatchewan Horse Federation* et le *Saskatchewan Ministry of Agriculture* de nous avoir permis de traduire et d'adapter ce document pour le Québec.

Nous remercions également :



et plus particulièrement **Dr Julia Chamberlin, Dr Karen Rodier, Dr Sarah Despatie, Dr Jean Bernier, Dr Julie Collins et Dr Michel Savard** pour avoir revu et adapté ce guide pour qu'il soit le plus utile possible aux propriétaires de chevaux du Québec.

Traduction : **Donna-Marie West**

Graphisme : **Les éditions Vice Versa**

Photographies : ©**Debra Jamroz**



TABLE DES MATIÈRES

Glossaire	4
La biosécurité	5
Biosécurité de base	5
L'importance de la biosécurité	5
Exposition à la maladie et votre cheval	6
Impact de la maladie infectieuse	6
Facteurs de risque pour l'exposition à la maladie	6
Prévention	7
Vaccination	7
Isolement	8
Tenue de dossiers	8
Lavage des mains	9
Équipement, harnachement et matériel de pansage	10
Bottes et vêtements	10
Nettoyage et désinfection de l'écurie et des boxes	11
Choix du désinfectant	11
Les détergents	12
Les désinfectants	13
Contrôle des accès	14
Transport	15
Gestion des nouveaux arrivants	16
Contrôle des insectes	17
Contrôle des rongeurs	18
Intervention en cas de maladie	19
Ségrégation de chevaux lors de l'éclosion d'une maladie	19
Indicateurs d'une situation médicale d'urgence	19
Plan d'intervention en cas de maladie	20
Protocole de notification	21
Maladie non déclarable	21
Maladie à déclaration obligatoire	21
Chevaux en bonne santé : 21 mesures à suivre	22
Contacts d'urgence	23
Références	24

GLOSSAIRE

Biosécurité :	la biosécurité est le résultat de l'ensemble des mesures désignées par le producteur/propriétaire de chevaux afin de réduire : <ul style="list-style-type: none"> – la transmission de maladies entre les chevaux d'une même ferme ou écurie ; – les maladies infectieuses introduites à la ferme ou l'écurie par : nouveaux chevaux, autres animaux domestiques, animaux sauvages, personnes, équipements, nourriture, eau, insectes et rongeurs ; – éviter de transmettre les maladies présentes à d'autres fermes ou écuries.
Cheval sain :	cheval qui ne présente aucun symptôme de maladies et qui n'héberge aucun agent infectieux.
Cheval porteur asymptomatique :	cheval hébergeant un agent infectieux mais qui ne démontre aucun signe clinique de maladie.
Cheval malade :	cheval présentant des signes cliniques de maladie.
Désinfection :	un processus qui tue la plupart des micro-organismes mais qui tue rarement les spores bactériennes.
Vecteur passif :	un objet ou une substance inanimé(e), tel que les vêtements, l'équipement et le harnachement, qui est capable de transmettre des micro-organismes d'un individu à l'autre.
Agent infectieux :	micro-organisme capable de causer la maladie.
Maladie infectieuse :	une maladie provoquée par des micro-organismes.
Micro-organisme :	organisme microscopique (système vivant), ex. bactéries, virus, parasites, champignons.
Maladie à déclaration obligatoire (MADO) :	une maladie qui doit être rapportée à l'Agence canadienne d'inspection des aliments. (voir le site de l'ACIA pour la liste des maladies à déclaration obligatoire).
Vecteur :	un organisme, tel qu'un moustique, une tique ou une personne, qui transmet le micro-organisme causant une maladie d'une personne ou d'un animal infecté à l'autre.



LA BIOSÉCURITÉ

Principes et pratiques à jour qui doivent être appliqués pour maintenir nos chevaux en bonne santé.



BIOSÉCURITÉ DE BASE

La biosécurité est le résultat de l'ensemble des mesures mises en place par le producteur/propriétaire de chevaux afin de réduire :

- l'introduction de maladies infectieuses à la ferme ou l'écurie par de nouveaux chevaux, autres animaux domestiques, animaux sauvages, équipements, personnes, insectes, rongeurs, nourriture et eau ;
- la transmission de maladies entre les chevaux d'une même ferme ou écurie ;
- la transmission des maladies présentes à d'autres fermes ou écuries.

L'IMPORTANCE DE LA BIOSÉCURITÉ

La santé d'un cheval est la responsabilité du propriétaire. Gagner plus de connaissances sur les maladies, les procédures de gestion et les risques est une étape importante dans le soin d'un cheval.



La biosécurité aide à empêcher les maladies à entrer dans et/ou sortir d'une ferme et de s'étendre parmi des chevaux vivant dans cette ferme. La réduction de pertes financières par le traitement des chevaux malades est l'un des avantages de la prévention, et elle diminue les inconvénients dus à la perte d'un cheval malade.

La biosécurité améliore l'industrie du cheval en favorisant les chevaux sains. En tant qu'élément des efforts pour empêcher l'incursion des maladies d'animaux étrangers (MANIE) au Canada, les pratiques saines et rigoureuses de biosécurité aident à empêcher les maladies étrangères indésirables de se développer dans notre pays et de menacer notre cheptel.



Votre vétérinaire est l'une des meilleures sources d'information sur la biosécurité et pour réduire au minimum les risques de maladie. Il peut vous aider à créer un plan pratique de biosécurité pour votre établissement qui sera conçu spécifiquement pour VOUS.

EXPOSITION À LA MALADIE ET VOTRE CHEVAL

Les chevaux peuvent entrer en contact avec les maladies de diverses manières. Quelques sources communes de maladie infectieuse sont :

- Système respiratoire (jetage nasal, particules expulsés, toux) ;
- Fumier ;
- Vecteurs* (insectes piqueurs, rongeurs, oiseaux sauvages, etc.) ;
- Sang (aiguilles contaminées) ;
- Foetus avortés/fluide foetal ;
- Semence infectée (fraise, saillie, insémination) ;
- Contact direct (chevaux ou autres espèces) ;
- Contacts indirects (bottes, vêtements...)

Toutes les maladies infectieuses résultent des interactions entre le cheval et son :

- Système immunitaire (âgés, jeunes, statut vaccinal) ;
- Exposition aux agents* infectieux (ex. virus, bactéries, parasites, etc.) ;
- Milieu de vie (densité animale, ventilation, alimentation).

IMPACT DE LA MALADIE INFECTIEUSE

Indiqué par :

- Nombre de chevaux affectés ;
- Morbidité et mortalité ;
- Capacité d'empêcher la diffusion de la maladie ;
- Confinement et mise en quarantaine des chevaux ;
- Perte économique (confiance, affaire, jouissance).

FACTEURS DE RISQUE POUR L'EXPOSITION À LA MALADIE

Les chevaux peuvent devenir plus susceptibles à la maladie quand ils sont :

- Dans des populations de haute densité regroupées de façon aléatoire sans considération d'origine, d'utilisation etc ;
- Soumis à un stress (thermique, alimentaire, compétition, transport...);
- Exposés aux chevaux malades* ou aux porteurs asymptomatiques* ;
- Dans un environnement fortement contaminé.

Les propriétaires de chevaux devraient se rendre compte des effets du stress qui cause une susceptibilité accrue aux maladies chez les chevaux. Chez le cheval, le stress peut être causé par un environnement nouveau ou des manipulations qui ne lui sont pas familières.

* voir glossaire page 3





PRÉVENTION

VACCINATION

Votre vétérinaire vous recommandera les vaccins qui sont requis pour le bien-être de vos chevaux. Ces recommandations seront basées sur chaque individu, son environnement, son utilisation et ses déplacements.

Trois éléments motiveront le choix de votre vétérinaire :

- la protection de votre cheval ;
- la protection du cheptel équin ;
- la santé publique.

Vaccins disponibles

1) **Tétanos** : Le tétanos n'est pas une maladie contagieuse, c'est une infection causée par la bactérie *Clostridium Tetani*. Les spores de *C. Tetani* sont présents en abondance dans les sols. L'infection peut se faire au niveau de plaies ouvertes, d'incisions chirurgicales ou au niveau de tissus exposés, comme par exemple l'ombilic des jeunes poulains. La manifestation de cette infection se fait par des signes de paralysie entraînant la mort dans 80 % des cas. **Tous les chevaux devraient être vaccinés contre le tétanos, car ils sont très à risque.**

2) **Infections respiratoires (Influenza, Rhinopneumonie)** : Les infections respiratoires chez les chevaux sont probablement le problème le plus répandu et le plus contagieux. Le virus de l'influenza se répand dans l'air et ce jusqu'à 1 km, ce qui cause un réel problème. De plus, la transmission peut se faire par le biais des objets ou par les humains. Les signes cliniques sont la toux, l'hyperthermie, l'écoulement nasal et la diminution de l'appétit. Le virus de la Rhinopneumonie peut aussi causer des avortements ainsi que des signes neurologiques. Les juments gestantes auront un protocole de vaccination particulier contre cette maladie. **Tous les chevaux à risque c'est-à-dire les chevaux allant en compétition ou participant à un rassemblement de chevaux, les chevaux ayant des contacts avec ceux-ci et les chevaux dans les écuries de plusieurs chevaux devraient être vaccinés contre les infections respiratoires.**

3) **Encéphalites de l'Est et de l'Ouest** : L'Encéphalite de l'Est est en émergence au Québec. Ces maladies sont dues à un virus qui est transmis au cheval par les moustiques. Cette encéphalite se manifeste par des signes neurologiques et entraînent la mort dans près de 100 % des cas et ce, en 24 heures. **Tous les chevaux ayant accès à l'extérieur devraient être vaccinés contre cette maladie.**

4) **Virus du Nil** : Cette maladie est en émergence au Québec. Tout comme les encéphalites, le virus du Nil est transmis par les moustiques. La manifestation de ce virus se fait par des signes neurologiques. Au Québec, seulement 10 % des chevaux infectés vont présenter des signes cliniques avec un taux de mortalités de 35 %. **Tous les chevaux ayant accès à l'extérieur devraient être vaccinés contre le virus du Nil.**

5) **Rage** : Le virus de la rage est transmis aux chevaux par contact avec les sécrétions des animaux infectés, principalement les animaux sauvages, tels le raton laveur et la chauve-souris. La rage se manifeste par des signes neurologiques. Puisque la rage est une maladie mortelle et qu'elle peut être transmise à l'homme, la vaccination doit sérieusement être considérée. Cette maladie est une MADO*. **Tous les chevaux devraient être vaccinés contre la rage.**



6) Botulisme : Cette maladie est causée par l'ingestion des toxines produites par la bactérie *Clostridium Botulinum*. Cette bactérie se développe le plus souvent dans les fourrages (ensilage ou foin à l'exception des petites balles carrées de foin). Le botulisme est souvent mortel et se manifeste par une paralysie musculaire. **Ce vaccin n'est pas recommandé en première ligne.**

7) Gourme : La gourme est une maladie très contagieuse causée par *Streptococcus equi equi*. Les jeunes chevaux sont les plus à risque, mais les chevaux de tout âge peuvent être atteints. L'infection se fait par contact direct avec un animal infecté ou par contact indirect avec les objets contaminés. La gourme se manifeste, entre autres, par de l'hyperthermie, de l'enflure des ganglions sous mandibulaires et rétro pharyngiens (sous la gorge) et un écoulement nasal purulent. Ce vaccin n'est pas recommandé en première ligne.

8) Artérite virale équine : L'artérite équine est une maladie virale contagieuse transmise par voie aérienne ou par voie vénérienne à partir d'un étalon infecté. La manifestation de l'artérite virale équine est caractérisée par un œdème des membres et des symptômes ressemblant à ceux de la grippe. Ce virus peut causer des avortements chez les juments. Ce vaccin n'est pas recommandé en première ligne.

9) Fièvre du Potomac : La fièvre du Potomac est une maladie infectieuse qui se présente sous plusieurs formes (fièvre, fourbure, diarrhée, perte d'appétit, colique...). Cette maladie est en émergence au Québec. La vaccination est recommandée dans les zones endémiques. Consultez votre vétérinaire.

ISOLEMENT

- Les nouveaux chevaux entrant dans votre établissement devraient être isolés du troupeau pendant 2 semaines. Cela peut contribuer à restreindre la diffusion de la maladie aux autres chevaux.

TENUE DE DOSSIERS

Une mesure importante de biosécurité pour prévenir la maladie est la tenue de dossiers. Ceux-ci devraient inclure :

Fiche de santé des chevaux

- Médecine préventive (vaccination, vermifugation, soins dentaire)
- Tests de laboratoires (Anémie infectieuse équine « Coggin », coprologie)
- Soins des sabots
- Régie (alimentation, environnement)
- Suivi reproducteur (juments, étalons)
- Antécédants médicaux

Fiche du cheptel

- Entrée de nouveaux chevaux (date, nom, provenance)
- Copie du test d'Anémie infectieuse équine des chevaux (Coggin)
- Registre d'isolement
- Exigence vaccinale et de gestion parasitaire
- Procédures de sécurité, plan d'action d'urgence
- Contacts d'urgence





Fiche d'entretien

- Horaire de nettoyage (boxes, pâturages, équipement...)
- Désinfection au besoin
- Protocole sanitaire du lieu d'isolement (nettoyage, désinfection, vide sanitaire)

Il existe de nombreux programmes de tenue de dossiers disponibles pour aider à organiser toute cette information. *Rendaivu.com fournit un logiciel gratuit pour la gestion des chevaux et la régie d'écurie : <http://www.rendaivu.com/>



LAVAGE DES MAINS

Il est indispensable de se laver les mains soigneusement entre les manipulations de chevaux.

Des affiches devraient être disposées dans l'écurie pour promouvoir l'importance de l'hygiène des mains.

Les stations de lavage de main devraient être mise en évidence et facilement accessibles. Du savon, des gants jetables et des serviettes de papier devraient être disponibles.

Mesures à prendre de préférence :

Il est important d'employer des gants jetables pour la manipulation des chevaux à risques. Il est également important de changer de gants entre chaque cheval. Efficace, peu coûteux et disponible!

Recommandations générales :

Travaillez avec les chevaux SAINS D'ABORD et les chevaux MALADES EN DERNIER!

Conseil : Si vous n'avez pas accès à l'eau courante, les lotions désinfectantes tel que Purell sont une option, mais ne sont pas efficaces pour un temps prolongé. Les assainisseurs ne remplacent pas un lavage complet des mains.

Conseil : Montrez l'exemple. Employez une routine de lavage des mains conforme lors de la manipulation des chevaux aura pour conséquence d'encourager les autres à suivre votre exemple.

ÉQUIPEMENT, HARNACHEMENT ET MATÉRIEL DE PANSAGE

L'équipement, le harnachement et le matériel de pansage devraient être nettoyés et désinfectés à intervalles réguliers. Un programme de nettoyage est une manière efficace de contrôle.

Chaque cheval devrait avoir son propre équipement. Si vous partagez le harnachement entre les chevaux, nettoyez et désinfectez l'équipement complètement avant de l'utiliser sur un cheval différent. Les mors, les tapis de selle et les couvertures sont souvent partagés et devraient également être nettoyés et désinfectés entre les utilisations sur différents chevaux.

Le nettoyage et la désinfection sont des étapes importantes pour protéger votre cheval. Le nettoyage est crucial parce que les désinfectants ne sont pas aussi efficaces sur les surfaces sales. La matière organique (saleté, fumier, etc.) peut rendre inefficace les désinfectants. Enlever correctement la matière organique est essentiel et permet au désinfectant de travailler plus efficacement.

* Voir glossaire page 3

BOTTES ET VÊTEMENTS

L'industrie du cheval est beaucoup moins stricte en ce qui concerne le changement de bottes et de vêtements si on la compare avec d'autres industries. Beaucoup d'élevages de porcs et de volailles exigent que le personnel prenne une douche et enfile une combinaison et des bottes propres avant d'entrer dans le bâtiment. Ceci diminue les risques d'introduction d'agents infectieux.

Le propriétaire d'un cheval peut entrer en contact avec beaucoup de chevaux différents dans une même journée en voyageant entre différentes écuries et ou événements. Ceci peut créer une possible propagation de la maladie.

Mesures à considérer :

Portez des vêtements différents pour chaque ferme que vous visitez. Si cela n'est pas possible, vos bottes devraient être nettoyées et désinfectées. Après les visites, prévoyez de mettre des vêtements propres.

Vous devriez avoir des vêtements et des bottes que vous n'utilisez qu'à votre écurie. Après avoir visité d'autres fermes, changez vos vêtements et vos bottes avant de travailler avec vos chevaux.





NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DE L'ÉCURIE ET DES BOXES

1^{ère} étape : Préparation

Asséchez complètement toutes les surfaces. Ceci signifie d'enlever la litière, le fumier, la nourriture, la poussière et les débris. Toutes ces matières organiques peuvent diminuer l'efficacité des désinfectants donc, elles doivent être enlevées.

2^{ème} étape : Nettoyage

Nettoyez toutes les surfaces à l'eau (de préférence chaude) additionnée de détergent. Cette étape enlève une grande quantité de contaminants.

Progresser toujours des secteurs les plus propres aux plus sales et du plafond au plancher. Le secteur devrait être rincé avant l'application du désinfectant parce que certains détergents réduisent l'efficacité des désinfectants.

3^{ème} étape : Désinfection

Lisez les étiquettes avant l'application.

Choisissez un désinfectant en rapport avec les micro-organismes impliqués.

Les désinfectants devraient être pulvérisés dessus et laissés pendant le temps de contact exigé et qui est indiqué sur l'étiquette du fabricant.

Après le temps de contact approprié, le secteur désinfecté devrait être laissé à sécher avant de réintroduire les animaux.

Assurez-vous que les drains sont nettoyés et désinfectés, beaucoup de micro-organismes peuvent s'y accumuler.

CHOIX DU DÉSINFECTANT *

Trois choses sont à considérer en choisissant un désinfectant :

1. Spectre d'activité

Il y a des désinfectants qui ne sont efficaces que sur certains types d'agents infectieux (ex. virus, bactéries, parasites, etc.).

2. Activité de nettoyage

Contrairement aux détergents, les désinfectants ont une capacité de nettoyage limitée

3. Temps de contact requis pour la désinfection

Dépend du micro-organisme impliqué et du produit utilisé.

Référez-vous aux pages 10 -11 pour consulter la liste de détergents et des désinfectants utilisés pour le bétail et les animaux de compagnie.

LES DÉTERGENTS

L'eau aide les détergents à enlever la matière organique et la saleté des surfaces ; ceci permet à un désinfectant d'atteindre et détruire les micro-organismes.

Le récurage et l'essuyage mécaniques des surfaces pendant l'étape de nettoyage sont également de bonnes méthodes pour enlever la saleté et les matières organiques, tel que le fumier.

Il est important de choisir le détergent en fonction des besoins spécifiques de la situation.

Les détergents commerciaux existent en trois catégories :		
Type de détergent	Exemples	Objectif
Alcalin (pH > 7)	Penblitz 228M®	Enlever la matière organique épaisse
	Biosolve Plus®	Efficace pour enlever le fumier et la saleté accumulée
Acide (pH < 7)	Biofoam®	Pour enlever les dépôts de minéraux et les taches
	Acide-UN-Mousse XL® de Dupont	Enlever le tartre calcaire
Neutre (pH = 7)	Neutrafoam®	Utiliser sur les surfaces facilement corrodées et quand les détergents acides/ alcalins durs ne sont pas nécessaires
	Décapant neutre d'Envirolab pour des murs et planchers®	Efficace pour enlever les matières fécales et la terre

Ces détergents spécialisés sont les plus appropriés pendant une période de maladie infectieuse.

Les détergents et les désinfectants spécialisés peuvent être commandés par votre vétérinaire.

Pour le nettoyage quotidien général, on pourrait employer un détergent domestique comme le savon à vaisselle.

Il est essentiel d'enlever les matières organiques avant d'appliquer un désinfectant pour s'assurer d'un bon plan de nettoyage et de désinfection.

* Nous ne recommandons pas spécialement les produits mentionnés.





LES DÉSINFECTANTS

Désinfectant	Exemples	Avantages	Désavantages
Alcools	Alcool éthylique	Action rapide	Évaporation rapide
	Alcool isopropylique	Aucun résidu	Inflammable
Aldéhydes	Formaldéhyde	Large spectre (efficace sur une variété de micro-organismes)	Cancérogène Irritation de la peau et des yeux Employez seulement dans les endroits bien ventilés
	Glutaraldéhyde		
Biguanides	Chlorhexidine	Large spectre (efficace sur une variété de micro-organismes)	Seulement efficace dans le pH entre 5-7 Problèmes environnementaux (toxiques pour les poissons) La plupart du temps efficace seulement sur les bactéries
	Nolvasan®		
	Virosan®		
Halogènes : Hypochlorites	Agent de blanchiment de ménage	Large spectre (efficace sur une variété de micro-organismes) Court temps de contact	Peu coûteux Inactivé par la lumière du soleil Exige l'application fréquente Corrode le métal Irritation de la peau et des yeux Ne mélangez jamais aux acides ; le gaz toxique de chlore sera libéré Besoin de concentration élevée pour être efficace sur les virus
Halogènes : Composés d'iode	Betadyne®	Stable en entreposage Généralement sécuritaire	Inactivé par les composés d'ammonium quaternaire (CAQ) Exige l'application fréquente Corrosif Tache les vêtements et surfaces traitées
	Providone®		
Agents Oxydants	Peroxyde d'hydrogène	Large spectre (efficace sur une variété de micro-organismes)	Endommageant pour quelques métaux
	Acide peracétique		
	Virkon S®		
	Oxy-Septembre 333®		
	Peroxigard®		
Phénols	Un-Course Environ®	Bonne efficacité sur les matières organiques Non-corrosif Stable en entreposage	Irritation de la peau et des yeux Peut être toxique pour les animaux, particulièrement les chats et les porcs
	Pheno-Tek II®		
	Tek-Trol®		
Composés d'ammonium quaternaire (CAQ)	Roccal®	Stable en entreposage Non-irritant pour la peau Efficace à températures élevées et d'un pH élevé (9-10)	Problèmes environnementaux (toxiques pour les poissons) Facilement inactivé par les matières organiques, les détergents, les savons et l'eau calcaire
	DiQuat®		
	D-256®		
	Biosentry 904®		

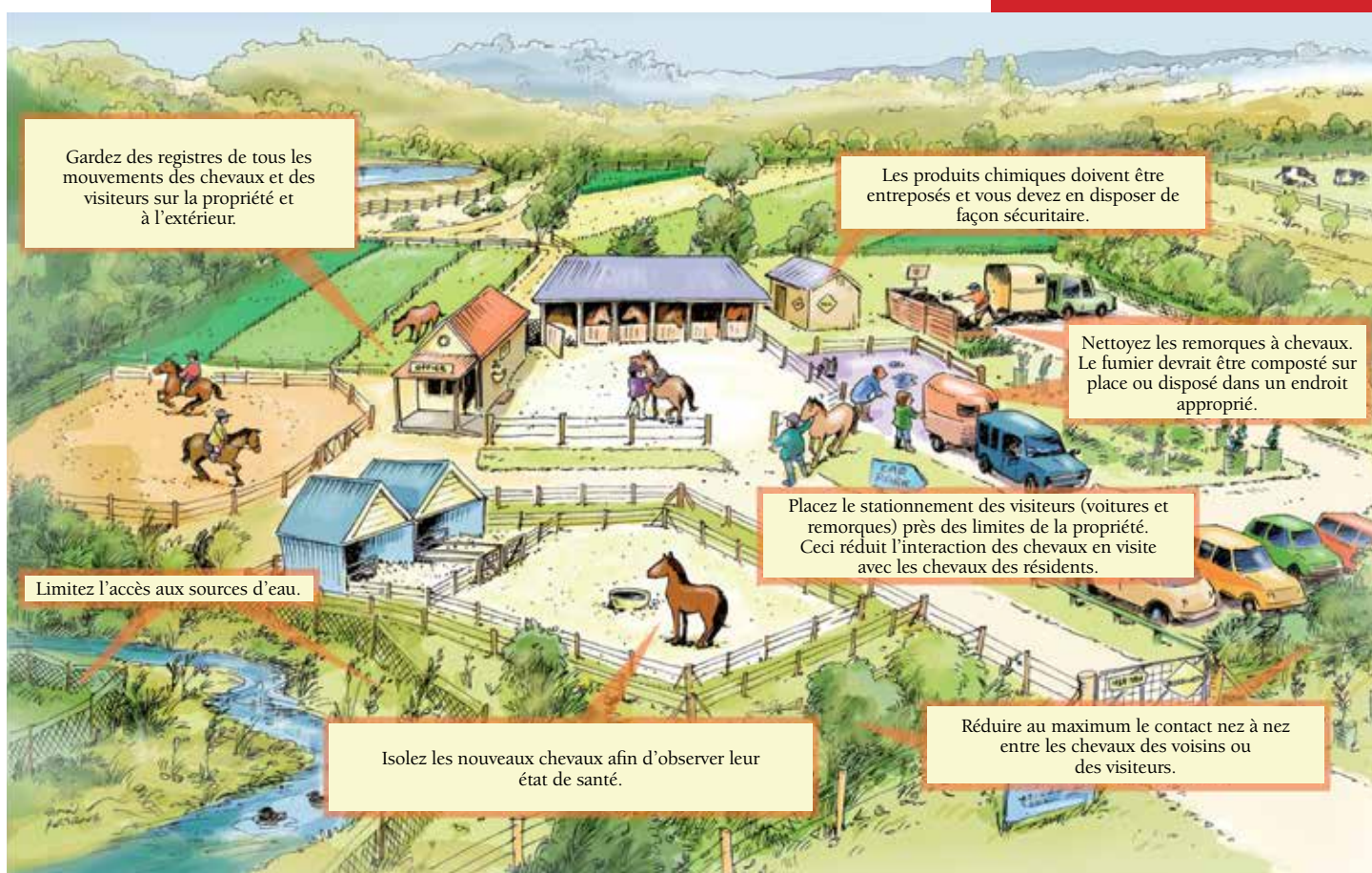
Assurez-vous toujours que le détergent ou le désinfectant est sécuritaire pour l'usage autour des animaux !

CONTRÔLE DES ACCÈS

Pour empêcher l'introduction de la maladie dans les établissements équestres, le contrôle des accès est primordial. Voici quelques items importants à considérer :

- Le stationnement des visiteurs doit être situé loin des chevaux. Prévoyez un affichage et des indications claires. Pour les remorques des invités, identifiez un secteur séparé du vôtre et suffisamment éloigné des bâtiments, des enclos et des pâturages.
- Séparez votre propriété en différentes zones en utilisant les frontières naturelles artificielles ou légales qui y existe. Ces zones seront caractérisées par les procédures de biosécurité fixes qui y seront appliquées.
- Zone d'accès contrôlé (ZAC) : secteur du terrain où se déroulent des activités avec des chevaux et qui ne doit être accessible que par un point d'accès sécurisé.
- Zone d'accès restreinte (ZAR) : secteur dans le ZAC qui est utilisé pour loger des chevaux. Dans le ZAR il y a possibilité de contacts directs avec les chevaux. L'accès du personnel et des équipements est plus restreint que dans la ZAC.
- Zone d'accès publique (ZAP) : secteur où aucun contact animal n'est prévu. L'identification d'une zone publique doit indiquer au public qu'il y a des secteurs auxquels il ne peut pas accéder.

Le contrôle des accès est une méthode efficace permettant de minimiser l'introduction d'agents infectieux.



Source : Government of South Australia. *Horse biosecurity: The glovebox guide*. Accédé le 15 février 2011

http://www.pir.sa.gov.au/_data/assets/pdf_file/0018/124326/HorseBiosecurity_GloveboxGuide_09.pdf



TRANSPORT

Recommandations :

Isolez les chevaux revenant de voyage ou ayant séjourné à l'extérieur de la ferme pendant 2 semaines avant des réintroduire dans le troupeau.

S'il est impossible d'isoler les chevaux à leur retour à la maison, voici quelques recommandation pour minimiser les risque d'introduire des agents infectieux :

- Assurez-vous que les chevaux qui voyagent et les chevaux qui restent dans votre écurie sont adéquatement vaccinés. Discutez de votre programme de vaccination avec votre vétérinaire.
- Évitez les abreuvoirs et les buvettes communes, emportez votre propre chaudière dans les événements équestres et remplissez-la à partir d'une source d'eau propre et fraîche.
- Attachez votre cheval à votre remorque. Dans le cas où vous devez l'attacher à un emplacement commun, choisissez une surface non poreuse et désinfectez-la avant d'attacher votre cheval.
- Si vous devez utiliser un box fourni lors d'un évènement :
 - Enlevez la vieille litière, si présente.
 - Nettoyez les murs, les grillages et la porte pour enlever toute matière organique tel que le fumier.
 - Désinfectez les surfaces tel que les abreuvoirs et les buvettes à eau, les verrous et les poignées.
 - Mettez de la litière propre ;
 - Apportez votre chaudière et votre mangeoire.



GESTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux chevaux sont une source fréquente d'introduction de la maladie dans une écurie.

Pour réduire au minimum le risque avant l'arrivée du nouveau cheval :

- Assurez-vous qu'il a un test d'anémie infectieuse équine (Coggin) valide (moins de 1 an) ;
- Assurez-vous que la vaccination du cheval est à jour ;
- Assurez-vous que la vermifugation de cheval est à jour ;
- Assurez-vous que le cheval ne présente aucun signe clinique de maladie (teigne, toux, jetage...).

Pour réduire au minimum le risque à l'arrivée du nouveau cheval :

- Isolez-le pendant 2 semaines.

Le cheval isolé devrait être le dernier cheval entraîné chaque jour. Si ce n'est pas possible, assurez-vous d'avoir des bottes et des vêtements que vous n'utiliserez que pour ce cheval.

Le matériel et les outils assignés pour un cheval en isolation ne devraient être utilisés que pour lui. Si cela s'avère impossible, il faut s'assurer qu'ils seront adéquatement nettoyés et désinfectés avant d'être utilisés pour d'autres chevaux.

Prenez la température rectale quotidiennement pour surveiller la présence éventuelle de fièvre (température supérieure à 102°F ou 38.5°C).

Contactez votre vétérinaire si le cheval :

- diminue sa consommation de nourriture ou d'eau ;
- est léthargique ;
- produit des décharges nasales ou de la toux.



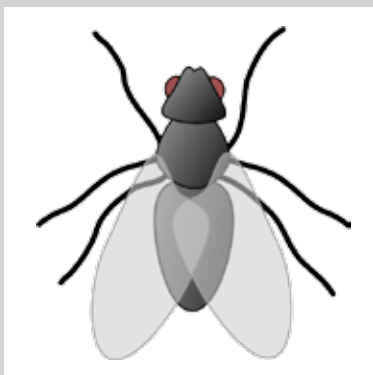


CONTRÔLE DES INSECTES

Les insectes (mouches, poux, moustiques et tiques) sont des vecteurs potentiels de maladies humaines et animales. Pour réduire les populations d'insectes, une méthode efficace consiste à détruire les secteurs où ceux-ci se reproduisent.

Mouches

- Le nettoyage quotidien des écuries et des enclos ;
- Disposition approprié des matières fécales (fumier). Sans oublier un drainage adéquat des lieux ;
- Utilisation adéquat d'insecticide dans l'environnement et sur les animaux.



Discutez de l'utilisation d'insecticide avec votre vétérinaire afin de trouver les meilleurs produits pour vos besoins.

Moustiques

- L'eau stagnante est un lieu de reproduction des moustiques ;
- Videz et nettoyez régulièrement les objets qui recueillent l'eau ;
- Videz les buvettes et les abreuvoirs une fois par semaine et assurez-vous que l'eau ne s'accumule pas autour ;
- Enlevez toute végétation haute autour des bâtiments et des enclos ;
- Remplir les trous afin d'éviter les accumulations d'eau sur les voies de circulation des véhicules et les stationnements.

CONTRÔLE DES RONGEURS

Les souris et les rats posent des problèmes pour les propriétaires de chevaux pour plusieurs raisons, car ils :

- Peuvent être vecteurs de maladies qui affectent les chevaux et les humains (hantavirus) ;
- Consomment et souillent la nourriture ;
- Endommagent les bâtiments et les fils électriques ce qui peut augmenter les risques d'incendie.

Conseils pour le contrôle des rongeurs :

- Bien entreposer les sources de nourriture et garder l'endroit propre ;
- Empêchez l'entrée dans les bâtiments
 - Assurez-vous que les ouvertures et les fissures sont obstruées. Les souris peuvent entrer dans n'importe quelle ouverture de plus de 0,6 centimètre (1/4 ") et de 1 centimètre (1/2 ") pour les rats
 - Ne laissez pas les portes des bâtiments ouvertes plus longtemps que nécessaire.
- Éliminez les nids ;
- Enlevez la végétation haute autour des bâtiments et des enclos.

Méthodes de contrôle des rongeurs

Piégeage

- Méthode privilégié car le risque d'ingestion involontaire de poison par des animaux domestiques ou des enfants peut se produire avec l'utilisation de raticide.

Poisons

- Si utilisés, assurez-vous que d'autres animaux ne peuvent pas y accéder ;
- Les carcasses de rongeurs empoisonnés peuvent être une menace pour les animaux domestiques et sauvages – assurez-vous d'en disposer adéquatement.

Contrôle d'animaux

- La nourriture et l'eau laissées pour des chiens et des chats peuvent parfois attirer des rongeurs dans votre propriété ;
- Les chiens et les chats ne peuvent pas contrôler efficacement les grandes populations de rongeurs.





INTERVENTION EN CAS DE MALADIE

SÉGRÉGATION DE CHEVAUX LORS DE L'ÉCLOSION D'UNE MALADIE

Méthode de regroupement

Évaluer les animaux afin de les regrouper selon leur état de santé, ceci devrait être fait par :

- Examen physique ;
- Méthodes diagnostiques ;
- Évaluation de l'antécédant médicale et du statut vaccinal ;

Regrouper les chevaux en 3 secteurs :

- Malades : présentant des signes cliniques de maladie ;
- Suspect : ayant eu contact direct ou indirect avec les malades ;
- Sains : aucun lien de contact avec les chevaux malades.

Une fois que les chevaux sont séparés par groupe, évitez tout contact direct ou indirect entre les différents groupes.

Surveillance de la maladie

- Examen sommaire de tous les animaux quotidiennement incluant la prise de température rectale pour la détection précoce de nouveaux malades ;
- Isolez et traitez convenablement les chevaux affectés, si la maladie se déclare ;
- Gardez des fiches sur la santé des chevaux ;
- Communiquez les stratégies de contrôle de la maladie aux employés/personnel et pensionnaires ;
- Employez l'affichage pour indiquer un cheval en isolation et pour limiter l'accès aux zones contaminées (malades, suspect) et autres précautions ;
- Signaler aux autorités compétentes si vous soupçonnez une MADO*.

Voir glossaire p. 3

INDICATEURS D'UNE SITUATION MÉDICALE D'URGENCE

Appelez votre **vétérinaire** immédiatement si vous suspectez une maladie infectieuse dans l'écurie. Les signes cliniques les plus fréquents sont :

- Diminution d'appétit ;
- Abattement ;
- Diarrhée ;
- Fièvre ;
- Écoulement nasal ou toux ;
- Mort subite.

PLAN D'INTERVENTION EN CAS DE MALADIE

Source : Agence canadienne d'inspection des aliments. *See Something? Say Something*. La date accédée: 13 février 2012. <http://www.inspection.gc.ca/english/anima/biosec/repe.shtml>

Répondre rapidement au développement de la maladie peut réduire l'impact sur votre écurie et sur les fermes environnantes. Il vaut toujours mieux être préparé.

Les propriétaires peuvent également aider à prévenir la maladie dans leurs écuries en travaillant avec un vétérinaire pour mettre en place un plan d'intervention en cas de maladie soupçonnée, contagieuse ou à déclarer.

Un plan d'intervention en cas de maladie devrait inclure :

- Déclenchement du plan d'intervention (par exemple, léthargie pendant le travail, de nombreux animaux montrant des signes de maladie, consommation réduite de la nourriture et/ou de l'eau, manque de réponse aux traitements courants, mortalité) ;
- Liste des contacts, tel que votre vétérinaire ;
- Plan pour limiter les mouvements des animaux, des personnes ou des véhicules entrant ou sortant des lieux ;
- Autres mesures déterminées par vous et votre vétérinaire.

Si vous voyez des taux peu communs de maladie ou de mort :

- Contactez votre vétérinaire ;
- Séparez les animaux malades ;
- Assurez-vous que les animaux sont sains avant de les réintroduire avec le reste de la population de la ferme ;
- Installez des affiches avisant les personnes de la maladie ;
- Lavez-vous les mains fréquemment afin de les désinfecter correctement ;
- Séparez les sources d'eau et de nourriture entre les animaux sains et malades ;
- Arrêtez volontairement les déplacements des chevaux – ne vous rendez pas aux événements équestres quand vous avez des chevaux malades chez vous ;
- Évitez de partager l'équipement entre les animaux sains et malades. Si l'équipement doit être partagé, nettoyez-le et désinfectez-le entre chaque utilisation ;
- Contrôlez strictement l'accès des visiteurs à votre propriété.

La manipulation des animaux malades :

- Lavez-vous les mains et nettoyez et désinfectez vos bottes avant et après de manipuler les animaux malades ;
- Employez des gants jetables. Assurez-vous d'utiliser de nouveaux gants et lavez-vous les mains entre chaque cheval malade manipulé ;
- Portez des vêtements et des chaussures que vous utiliserez uniquement avec les animaux malades ;
- Limitez l'accès d'autres animaux aux carcasses. Discutez avec votre vétérinaire sur la façon d'enlever et se débarrasser des carcasses dans votre secteur ;
- Si possible, consacrez des employés exclusivement à soigner et à manipuler les animaux malades. Si ce n'est pas possible, **manipulez toujours les animaux sains d'abord.**



PROTOCOLE DE NOTIFICATION

MALADIE NON-DÉCLARABLE

(ex. Virus d'herpès équin)

Soupçonné	Le cas soupçonné est identifié par le vétérinaire appelé.
Confirmé	Le diagnostic est fait selon un protocole d'épreuves suivant les normes identifiées comme spécifié pour cette maladie particulière. Le cas est «confirmé».
Notification	La notification du cas (par le vétérinaire appelé) est faite au vétérinaire provincial (MAPAQ vs ACIA) qui informe ensuite les fonctionnaires provinciaux de santé et bien-être, le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage.
Notification	La notification du cas (par le vétérinaire provincial) est faite au bureau du vétérinaire national qui informe ensuite les fonctionnaires nationaux de santé et le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage, le ministre national de l'agriculture et Canada Hippique
Liaison	Les organismes provinciaux et nationaux coordonnent la création d'une série d'informations appropriées, PRÉCISES, FACTUELLES, et CONSTANTES. Ils mettent des informations à la disposition de tous les organismes concernés et ils désignent un vétérinaire en tant que PORTE-PAROLE OFFICIEL.
Annonce	Informe les parties prenantes, les médias, et le public quant à la présence de la maladie et inclue dans cette annonce, un composant éducatif expliquant ce qu'il en est de la maladie et comment réduire au minimum sa propagation.

MALADIE À DÉCLARATION OBLIGATOIRE

Les maladies à déclaration obligatoire doivent être déclarées à l'ACIA selon la loi fédérale sur la santé des animaux. C'est le propriétaire ou le vétérinaire appelé qui en a la responsabilité.

* voir glossaire page 3

CHEVAUX EN BONNE SANTÉ: 21 MESURES À SUIVRE

1. Formez le personnel, les bénévoles et les membres du club dans la prévention de la maladie, l'identification et les procédures d'hygiène ;
2. Obtenez un certificat d'épreuve d'anémie infectieuse équine (Coggin) ;
3. Contrôler les insectes par la gestion appropriée du fumier ;
4. Contrôler les rongeurs et empêchez-les d'accéder à la nourriture ;
5. Administrez et enregistrez les vaccinations ;
6. Utilisez des aiguilles et des seringues neuves pour chaque cheval – chaque fois ;
7. Vérifiez la preuve des vaccins à chaque nouvelle arrivée ;
8. Isolez les nouveaux arrivants ;
9. Isolez les chevaux au premier signe de maladie ;
10. Manipulez la nourriture, l'eau et traitez les chevaux malades en dernier ou utilisez du personnel séparé ;
11. Ne déplacez pas les chevaux malades à moins que votre vétérinaire le permette ;
12. Évitez les buvettes d'eau communes quand vous êtes à l'extérieur loin de chez vous ;
13. Contactez un vétérinaire si une maladie peu commune ou une mort inexplicable se produit.
14. Prenez les températures rectales lorsque possible. Une température ($> 102^{\circ}\text{F}$ ou 38.5°C) suggère la possibilité d'une maladie ;
15. Groupez les chevaux par utilisation et âge, dans les plus petits groupes possibles ;
16. Gardez des registres des mouvements des chevaux et de la semence. Ces registres pourront servir à retracer tout contact potentiel lors d'écllosion de maladie ;
17. Nettoyez et désinfectez régulièrement les écuries, l'équipement et les véhicules de transport ;
18. Nettoyez et désinfectez l'équipement entre les utilisations sur différents chevaux ;
19. Lavez-vous les mains entre les manipulations de différents chevaux ;
20. Gardez les barrières en bon état entre les enclos ;
21. Évitez de s'établir dans des secteurs marécageux.



Source : *Ferme Biosecurity. 2003. 20 simple steps to healthy horses.* Accédé le 12 juillet 2011.
<http://www.farmbiosecurity.com.au/files/2011/04/Australian-Racing-Biosecurity-Plan.pdf>



CONTACTS D'URGENCE

Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) numéro sans frais	1 877 814-2342
Fédération équestre du Québec	
MAPAQ	
Vétérinaire	
Pompiers	
Police	
Ambulance	
Municipalité	
Propriétaire du centre équestre	
Employés du centre équestre (Énumérez s.v.p. tous les noms et numéros de téléphone pertinents)	
Propriétaires des chevaux	
Indications claires pour se rendre au centre équestre (Essayez les directions pour vérifier leur clarté)	

- Alberta Veterinary Medical Association and Alberta Equestrian Federation. 2011. *Equine biosecurity principles and best practices*. Date accessed February 13, 2012. <http://www.abvma.ca/resources/documents/EquineBiosecurityPrinciplesandBestPracticesguide.pdf>
- Canadian Food Inspection Agency. 2009. *See Something? Say Something*. Date accessed February 13, 2012. <http://www.inspection.gc.ca/english/anima/biosec/repe.shtml>
- Canadian Swine Health Board. 2010. *National swine farm-level biosecurity standard*. Date accessed February 12, 2012. http://www.swinehealth.ca/CSHB_Biosecurity_StandardE.pdf
- Dvorak, G. 2008. *Disinfection 101*. Date accessed February 12, 2012. <http://www.cfsph.iastate.edu/BRM/resources/Disinfectants/Disinfection101Feb2005.pdf>
- Farm Biosecurity. 2003. *20 simple steps to healthy horses*. Date accessed February 12, 2012. <http://www.farmbiosecurity.com.au/files/2011/04/Australian-Racing-Biosecurity-Plan.pdf>
- Government of South Australia. 2009. *Horse biosecurity: The glovebox guide*. Date accessed February 12, 2012. http://www.pir.sa.gov.au/__data/assets/pdf_file/0018/124326/HorseBiosecurity_GloveboxGuide_09.pdf
- Rietveld, G. and Wright, B. 2007. *Rodent control in horse stables*. Date accessed February 12, 2012. <http://www.omafra.gov.on.ca/english/livestock/horses/facts/07-011.htm>
- Townsend, L. 2011. *Insect control for horses, horse barns and stables*. Date accessed February 12, 2012. <http://www.ca.uky.edu/entomology/entfacts/entfactpdf/ef513.pdf>
- Traub-Dargatz, J. L., Dargatz, D. A., Morley, P. S., Dwyer, R. and Landry, K. 2001. *Infection control strategies for horses in the new millennium*. AAEP proceedings. 47: 36-40.





Fédération
équestre du
Québec

4545, ave Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, succ. M, Montréal (Québec) H1V 3R2
Tél. : 514-252-3053 • Sans frais : 1 866 575-0515 • Téléc. : 514-252-3068
Courriel : infocheval@feq.qc.ca • Site : www.feq.qc.ca